



DESCRIPTIF DES MODALITES DE PRISE EN COMPTE DU HANDICAP

Le référent handicap au sein de notre centre de formation est **Monsieur Christophe JOIRE**. Il a pour mission d'animer et mettre en œuvre la politique d'accueil et d'intégration des personnes en situation de handicap en formation. Il constitue une personne ressource sur le handicap pour l'équipe pédagogique et les publics accueillis. Le référent constitue une **écoute attentive pour une bonne compréhension de la demande**.

Activités du référent handicap :

- Accompagner la mise en œuvre de l'engagement du centre de formation dans la démarche de progrès pour développer l'accessibilité des formations
- Soutenir et développer la mobilisation de l'équipe sur l'accessibilité du centre de formation
- Développer des ressources et savoir-faire pour favoriser la formation des personnes handicapées
- Favoriser le repérage des personnes en situation de handicap dès la phase d'accueil et s'assurer d'une communication sur les possibilités d'aménagement des modalités de la formation
- Soutenir l'accessibilité des formations et être force de proposition pour l'améliorer, par :
- L'identification d'équipements de base, des modalités pédagogiques plus accessibles, ...
- Capitaliser et diffuser les bonnes pratiques au sein de sa structure
- Savoir mobiliser les dispositifs et prestations d'appui à la compensation du handicap
- S'appuyer sur un réseau de partenaires externes (référent de parcours, partenaires spécialisés handicap, CRFH, etc.)
- Anticiper la fin de formation en garantissant la transmission aux partenaires, des données favorisant l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap
- Repérer les problématiques, les axes de progrès pour en informer sa direction.

Les référents handicap, avant tout, s'informent sur le handicap. Cela leur permet de sensibiliser au handicap, notamment à l'intérieur de leur structure

Cette sensibilisation consiste en formations et de manière plus générale à expliquer aux équipes, démythifier des clichés.

Si l'organisme de formation ne peut pas accueillir une personne en situation de handicap, il s'occupe de rediriger cette personne vers un autre organisme.

Contactez le référent handicap pour connaître les modalités d'adaptation des formations

CHRIS CONDUITE

Place Docteur Horace Cristol – La Tour d'Ivoire – 83 000 TOULON

Tél : 04.94.46.66.54 / Email : chrisconduite@hotmail.com

Siren : 804469302 - N° agrément préfectoral : E1408300260
